Condition féminine Canada

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2017 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de Condition féminine Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de Condition féminine Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement de Condition féminine* Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement du personnel qualifié et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les effectifs de Condition féminine Canada soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés qui s'y rapportent et à apporter les ajustements nécessaires.

Condition féminine Canada fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Un audit des contrôles de base a été effectué en 2011-2012 par le Bureau du contrôleur général du Canada. Le rapport d'audit et le plan d'action de la direction qui y donne suite sont affichés sur le site Web de l'agence, à l'adresse suivante : http://www.swc-cfc.gc.ca/trans/account-resp/pr/cca-vmc/index-fra.html.

Les états financiers de Condition féminine Canada n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Copie originale signée par	Copie originale signée par
Gina Wilson, sous-ministere	Anik Lapointe, Dirigeante principale des finances
Condition féminine Canada	Condition féminine Canada
Gatineau, Canada	Gatineau, Canada
Le 29 août 2017	Le 28 août 2017

Condition féminine Canada
État de la situation financière (non audité)
Au 31 mars
(en dollars)

	2017		2016	
Passifs				
Créditeurs et charges à payer (Note 4)	1 269 184	$	1 375 522	$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	600 801		329 118	
Avantages sociaux futurs (Note 5)	376 911		451 328	
Total des passifs	**2 246 896**	**$**	**2 155 968**	**$**
Actifs financiers				
Montant à recevoir du Trésor	1 239 765		1 347 715	
Débiteurs et avances (Note 6)	93 418		35 011	
Total des actifs financiers nets	**1 333 183**	**$**	**1 382 726**	**$**
Dette nette ministérielle	**913 713**	**$**	**773 242**	$
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles (Note 7)	1 427 374		491 603	
Total des actifs non financiers	**1 427 374**	**$**	**491 603**	**$**
Situation financière nette ministérielle	**513 661**	**$**	**(281 639)**	**$**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Condition féminine Canada
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2017 Résultats prévus	2017	2016
Charges			
Avancement de l'égalité pour les femmes	25 341 251 $	25 841 709 $	22 896 185 $
Conseils stratégiques, expertise et promotion de l'égalité entre les sexes	2 144 659	3 227 650	2 104 706
Services internes	4 250 089	7 232 172	5 913 185
Total des charges	**31 736 324**	**36 301 531**	**30 914 076**
Revenus			
Revenus divers	-		89
Total des revenus	-		**89**
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	**31 736 324 $**	**36 301 531 $**	**30 913 987 $**
Financement du gouvernement			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		35 360 518	32 892 628
Variations des montants à recevoir du Trésor		(107 950)	(3 658 739)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (Note 8)		1 836 205	1 550 276
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages		-	(2 668)
Transferts en provenance/à destination d'autres ministères (Note 9)		8 058	-
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement		**(795 300) $**	**132 490 $**
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		**(281 639) $**	**(149 149) $**
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		**513 661 $**	**(281 639) $**

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Condition féminine Canada
État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2017		2016	
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	**(795 300)**	**$**	**132 490**	**$**
Variation due aux immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 159 834		120 534	
Amortissement des immobilisations corporelles	(232 121)		(155 424)	
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	-		(89)	
Gain (perte) net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	-		90	
Transferts en provenance/à destination d'autres ministères	8 058		-	
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	**935 771**		**(34 889)**	
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	**140 471**		**97 601**	
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	**773 242**		**675 641**	
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	**913 713**	**$**	**773 242**	**$**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Condition féminine Canada
État des flux de trésorerie (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2017		2016	
Activités de fonctionnement				
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	**36 301 531**	**$**	**30 913 987**	**$**
Éléments n'affectant pas l'encaisse :				
Amortissement des immobilisations corporelles	(232 121)		(155 424)	
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-		90	
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (Note 8)	(1 836 205)		(1 550 276)	
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	-		2 668	
Variations de l'état de la situation financière :				
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	58 407		(166 385)	
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	106 338		3 759 695	
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(271 683)		(32 091)	
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	74 417		(81)	
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	**34 200 684**		**32 772 183**	
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 159 834		120 534	
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	-		(89)	
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	**1 159 834**		**120 445**	
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	**35 360 518**	**$**	**32 892 628**	**$**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Condition féminine Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le gouvernement du Canada a créé Condition féminine Canada (CFC ou l'agence) en 1976 afin « de coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent » (décret 1976-779). L'exécution de ce mandat est, en outre, guidée par la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, à laquelle adhère le Canada. CFC joue un rôle clé dans l'effort que déploie le gouvernement du Canada pour honorer l'engagement qu'il a pris de bâtir une société englobant et respectant l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens en travaillant pour ce faire à promouvoir l'égalité et la pleine participation des femmes au Canada.

Résultat stratégique : Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada.

Programmes

- ✓ ***Avancement de l'égalité pour les femmes :*** CFC soutient des interventions et des innovations favorisant l'égalité entre les sexes. Pour ce faire, CFC investit dans une variété de projets. Le programme octroie des subventions et des contributions financières à des organismes qui font progresser l'égalité entre les sexes dans des collectivités d'un bout à l'autre du pays. Les projets financés sont d'envergure nationale, régionale ou locale et contribuent à créer des conditions propices à la réussite des femmes au Canada.

- ✓ **Conseils stratégiques, expertise et promotion de l'égalité entre les sexes*:*** CFC encourage une meilleure compréhension de la situation des femmes au Canada et invite la population canadienne à prendre part aux efforts pour faire progresser l'égalité entre les sexes. Ses activités de communication sont un élément clé de ce programme et commémorent des dates importantes pour les femmes, comme le Mois de l'histoire des femmes et la Journée de l'affaire « personne ». CFC fournit également des analyses et des conseils en matière de politiques stratégiques, jouant le rôle de courtier de savoir auprès des institutions fédérales et d'autres intervenantes ou intervenants afin de les soutenir dans la poursuite de l'égalité entre les sexes. CFC donne l'impulsion au développement de la capacité des institutions fédérales en matière d'ACS+. Au chapitre des politiques, CFC fournit des analyses et des conseils stratégiques sur un éventail de questions qui concordent avec ses trois domaines prioritaires (c'est-à-dire : éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; augmenter la représentation des femmes et des filles aux postes de responsabilité et de décision; et améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes et des filles).

- ✓ ***Services internes:*** Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont administrés de façon à répondre aux besoins des programmes et d'autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services immobiliers, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services

administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a. Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au *Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017*.

b. Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'agence exerce ses activités au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'agence sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères et agences au sein du gouvernement fédéral.

c. Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de l'agence et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le

montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que l'agence a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

d. Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

e. Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice

- ✓ Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés.

- ✓ Les indemnités de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les fonctionnaires en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f. Avantages sociaux futurs

i. **Prestations de retraite :** Les employées et employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'agence découlant du régime. La responsabilité de l'agence relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii. **Indemnités de départ :** Certains fonctionnaires ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employées et employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employées et employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

Condition féminine Canada
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

g. Les débiteurs

Les débiteurs sont évalués au plus faible du coût et de la valeur recouvrable nette. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

h. Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 500 $ sont comptabilisées à leur coût d'achat. L'agence n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties comme suit, selon la méthode linéaire, sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 à 5 ans
Autre équipement, y compris les meubles	3 à 5 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Améliorations locatives	10 ans

i. Incertitude relative à la mesure - La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Condition féminine Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

L'agence est principalement financée par des autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'agence et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de l'agence pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés:

	2017	2016
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	**36 301 531 $**	**30 913 987 $**
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par des ministères fédéraux (note 8)	(1 836 205)	(1 550 276)
Diminution des avantages sociaux futurs	74 417	(81)
Amortissement des immobilisations corporelles	(232 121)	(155 424)
Recouvrement de dépenses d'exercices antérieurs	73 843	242 994
Gain sur l'aliénation des immobilisations corporelles	-	90
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(271 683)	(32 091)
Autre	-	89
Total des postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :	**(2 191 749)**	**(1 494 699)**
Ajustement pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 159 834	120 534
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	-	2 668
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(89)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :	**1 159 834**	**123 113**
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	**35 269 616 $**	**29 542 401 $**

Condition féminine Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

b) Autorisations fournies et utilisées :

	2017		2016	
	(en dollars)			
Autorisations fournies :				
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	14 248 375	$	10 351 935	$
Crédit 5 - Subventions et contributions	20 630 000		19 535 001	
Montants législatifs	1 459 358		1 265 383	
Moins:				
Périmés : Dépenses de fonctionnement	918 028		359 917	
Périmés : Subventions et contributions	150 000		1 250 001	
Périmés: Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	89		-	
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	-		-	
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	**35 269 616**	**$**	**29 542 401**	**$**

4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau suivant donne le détail des créditeurs et des charges à payer de l'agence :

	2017		2016	
	(en dollars)			
Créditeurs – autres ministères et organismes	224 185	$	95 564	$
Créditeurs – parties externes	148 468		356 190	
Total des créditeurs	**372 653**		**451 754**	
Charges à payer	896 531		923 768	
Total des créditeurs et des charges à payer	**1 269 184**	**$**	**1 375 522**	**$**

Dans *le Plan d'action économique* 2012 du Canada, le gouvernement a annoncé des mesures d'économies devant être mises en œuvre par les ministères au cours des trois prochains exercices, et ce, dès 2012-2013. Par conséquent, le Ministère a inscrit au 31 mars 2017 une obligation au titre des prestations de cessation d'emploi au coût de 376 911 $ (451 328 $ en 2015-2016) dans le cadre des charges à payer, pour tenir compte des coûts estimatifs du réaménagement des effectifs.

5. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employées et employés de l'agence participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p. 100 par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que l'agence versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre de provisions liées au Plan d'action économique du Canada de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime à partir du 1er janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2016-2017, les charges s'élèvent à 1 016 673 $ (872 229 $ en 2015-2016). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,12 fois (1,25 fois pour 2015–2016) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,08 fois (1,24 fois en 2015-2016) les cotisations des employés.

La responsabilité de l'agence envers le régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

b) Indemnités de départ

L'agence verse des indemnités de départ aux employées et employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient:

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employées et d'employés et conformément aux changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de quelques membres du personnel non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employées et employés a cessé en 2012. Les employées et employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante des prestations à la cessation de leur emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courues.

Condition féminine Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2017		2016	
	(en dollars)			
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	451 328	$	451 247	$
Charge pour l'exercice	8 476		183 942	
Prestations versées pendant l'exercice	(82 893)		(183 861)	
Obligations au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	**376 911**	**$**	**451 328**	**$**

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs et des avances de l'agence :

	2017		2016	
	(en dollars)			
Débiteurs - autres organismes et ministères	32 363	$	22 666	$
Débiteurs - parties externes	61 055		12 345	
Avances aux employées et employés			-	
Débiteurs nets	**93 418**	**$**	**35 011**	**$**

7. Immobilisations corporelles

Coût (en dollars)	**Solde d'ouverture**		**Acquisitions**		**Dispositions et radiations**		**Ajustements**		**Solde de clôture**	
Matériel informatique	464 773	$	192 797	$		$		$	657 570	$
Logiciels informatiques	19 930		9 706-						29 636	
Autre matériel, y compris le mobilier	469 670		3 786						473 456	
Véhicules automobiles	25 670						6 727		32 397	
Améliorations locatives			953 545						953 545	
Total	**980 043**	**$**	**1 159 834**	**$**	**-**	**$**	**6 727**	**$**	**2 146 604**	**$**

Amortissement Cumulé (en dollars)	**Solde d'ouverture**		**Amortissement**		**Dispositions et radiations**		**Ajustements**		**Solde de clôture**	
Matériel informatique	214 956	$	105 146	$	1	$		$	320 102	$
Logiciels informatiques	10 970		5 894		-				16 864	
Autre matériel, y compris le mobilier	262 514		59 403		-				321 917	
Véhicules automobiles	-		6 056				(1 331)	-	4 725	
Améliorations locatives			55 623		-1				55 622	
Total	**488 440**	**$**	**232 121**	**$**	**0**	**$**	**(1 331)**	**$**	**719 230**	**$**

Valeur comptable nette (en dollars)	**2017**		2016	
Matériel informatique	**337 468**	**$**	249 817	$
Logiciels informatiques	**12 772**		8 960	
Autre matériel, y compris le mobilier	**151 539**		207 156	
Véhicules automobiles	**27 672**		25 670	
Améliorations locatives	**897 923**			
Total	**1 427 374**	**$**	491 603	$

8. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'agence est apparentée à tous les autres agences, ministères et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, l'agence a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères :

Au cours de l'exercice, l'agence a reçu gratuitement des services (installations et cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires) de certaines organisations de services communs. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'agence :

	2017		**2016**	
	(en dollars)			
Installations	936 289	$	867 003	$
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et de soins dentaires	899 916		683 273	
Total	**1 836 205**	**$**	1 550 276	**$**

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes au public. Le gouvernement fait donc appel à des agences centrales et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et agences. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et agences par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'agence.

b) Autres transactions entre apparentés

	2017		2016	
	(en dollars)			
Charges – autres ministères et agences	**2 858 953**	$	1 976 422	$
Revenus – autres ministères et agences			(89)	

Les charges et les revenus inscrits à la section b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section a).

9. Transferts en provenance/à destination d'autres ministères

(en dollars)	2017		2016
Les actifs transférés de:			
PCO			
Véhicule non-militaire			
Véhicle-cos	32 397	$	$
Moins: amortissement cumulé	3 375		
Total des actifs transférés	29 022		-
Les actifs transférés à:			
ESDC			
Véhicule non-militaire			
Véhicle-cos	25 670	$	$
Moins: amortissement cumulé	4 706		
Total des actifs transférés	20 964		-
Ajustement à la situation financière nette ministérielle	**8 058**	$	$

Condition féminine Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Information sectorielle

L'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes de l'agence. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les programmes selon les grandes catégories d'articles de dépenses et de types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

				2017	2016
				(en dollars)	
	Avancement de l'égalité pour les femmes	Conseils stratégiques, expertise et promotion de l'égalité entre les sexes	Services internes	**Total**	Total
Paiements de transfert à des organismes provinciaux sans but lucratif et à des organismes nationaux	20 465 270 $	- $	- $	20 465 270 $	18 285 000 $
Charges de fonctionnement					
Salaires et avantages sociaux des employés	4 392 155	2 270 586	5 496 021	12 158 762	10 033 200
Installations	334 771	171 959	429 559	936 289	867 003
Services professionnels et spécialisés	386 806	378 086	611 132	1 376 024	1 002 535
Information	10 457	67 571	114 689	192 717	123 031
Déplacements et réinstallations			106	106	30 104
Communication	219 285	308 919	207 998	736 202	431 209
Location d'équipement	17 022	23 459	80 185	120 666	125 538
Machines et matériel	3 908	3 259	63 440	70 607	47 771
Amortissement d'immobilisations corporelles			232 121	232 121	155 424
Services publics, matériel et fournitures	12 029	3 811	37 258	53 098	21 373
Entretien et réparation d'équipement			5 440	5 440	4 543
Autre	6		(45 777)	(45 771)	(212 655)
Total – Charges de fonctionnement	5 376 439	3 227 650	7 232 172	15 836 261	12 629 076
Total – Charges	25 841 709	3 227 650	7 232 172	36 301 531	30 914 076
Revenus					
Revenus divers		-	-	-	89
Total – Revenus	-	-	-	-	89
Coût net des activités poursuivies	**25 841 709 $**	**3 227 650 $**	**7 232 172 $**	**36 301 531 $**	**30 913 987 $**